



Fête du Centre de Loisirs

Prochaine séance
du Conseil Municipal
Mardi 25 juin
à
20h30



Bessenay Fête le Mai

Email : mairie@mairie-bessenay.fr ✦ Tél : 04.74.70.80.07 ✦ Site : www.mairie-bessenay.fr

Bessenay

◆ Compte rendu municipal - Séance du 14/05/2013 ◆

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, PROTIERE, MARCHAND, BORGOGNO, GEOFFROY, BERTHIER, BOUGAIN, COUTAVE, FOREST, LOMBARD, LIMOUSIN, MICOLON, SALAMAND.

Excusés : Mesdames et Messieurs ARQUILLIERE, BOUVEYRON, CARADOT (pouvoir à M. PROTIERE), CLEMENT, VANVYNCKT.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20 h 30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

Il est rajouté une délibération à l'ordre du jour concernant un fonds de concours qui sera versé par la Communauté de Communes à la commune pour les travaux de voirie réalisés en 2012.

◆ I - Etablissement des listes préparatoires à la liste annuelle du jury d'assises

Afin de permettre de dresser la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2013, il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes devant figurer sur la liste préparatoire du Jury d'Assises.

Il s'agit de :

- Mademoiselle Mélanie OGIER,
- Mademoiselle Alexandra GUILLET,
- Monsieur Stéphane ARBON,
- Monsieur Thierry BRENIER,
- Madame Joëlle CHAMBE,
- Monsieur Didier CHENEVIÈRE.

A partir de cette liste, un nouveau tirage au sort sera effectué afin d'établir la liste définitive des jurés d'assises dans le Rhône.

◆ II - Demande de subvention au titre des amendes de police

Comme chaque année, la Commune peut bénéficier d'une recette provenant du produit des amendes de police auprès du Conseil Général afin de financer des travaux s'inscrivant dans le cadre d'une amélioration de la sécurité routière.

Le programme de travaux pour la sécurisation du parking du Multi accueil Les Griottes pour un montant de 33 921,33 € TTC rentre dans ces critères.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de déposer un dossier lié à cette étude.

◆ III- Approbation de la décision de la commission d'appel d'offres pour l'attribution des marchés de voirie 2013

Suite à la consultation lancée le 12 avril pour le choix de prestataires pour la réalisation des travaux de voirie 2013 (Parking du Clos du Centre, Parking de la Combe, Impasse de la Combe et Parking Route de Bibost) 5 entreprises ont présenté une offre. Une commission d'appel d'offres (CAO) a eu lieu le 6 mai et a permis de retenir l'entreprise ROGER MARTIN de Chasse sur Rhône. Le montant du marché est de 128 769 € TTC.

✦ **IV – Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) : modalités de composition du futur conseil communautaire**

La loi de réforme des collectivités territoriales a introduit de nouvelles modalités de composition des conseils communautaires, applicables à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux en mars 2014.

Avec une application stricte de la loi et vu la strate démographique de la CCPA (36000 habitants), le conseil communautaire serait composé de 37 délégués (contre 46 actuellement).

Toutefois, la loi permet à une communauté de communes en cas d'accord à la majorité qualifiée entre les communes, de modifier les règles de répartition des sièges :

- le nombre de délégués peut être majoré dans la limite de 25 %,
- l'accord doit être formalisé avant le 30 juin,
- la répartition des sièges entre les communes doit respecter certaines règles :
 - Tenir compte de la population municipale,
 - Chaque commune bénéficie d'un siège minimum,
 - Aucune commune ne peut détenir plus de 50 % des sièges.

L'application de ces principes permettrait à la CCPA d'avoir à nouveau un conseil communautaire de 46 membres. La répartition proposée entre les communes se ferait de la façon suivante :

- 1 siège par commune, soit 17 sièges,
- les 29 autres sièges répartis proportionnellement à la population communale.

Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition qui permettra à la commune de Bessenay de conserver **3 délégués titulaires**. Ce choix, suivi par une majorité des communes de la CCPA, se justifie principalement par la nécessité de considérer la complémentarité entre les 17 communes pour l'équilibre et la diversité du territoire (économie, agriculture, équipements, services à la personne,...)

✦ **V – Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) : approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2014-2019**

Lors de sa séance du 25 avril dernier, le conseil communautaire a approuvé le prochain PLH pour la période 2014-2019.

Ce programme prévoit une dépense de 2 000 000 € sur 6 ans en vue de l'amélioration du logement sur le secteur et la production de 2674 logements au total sur la période. Les orientations définies dans la continuité du travail engagé sur le premier programme sont les suivantes :

- permettre les réponses aux besoins en logements en maîtrisant le développement du territoire,
- poursuivre et adapter les réponses aux besoins spécifiques (accession sociale, logements locatifs sociaux, mixité intergénérationnelle, accès des jeunes aux logements autonomes, logements d'urgence, sédentarisation des gens du voyage),
- mobiliser le parc privé existant.

Le Conseil approuve le PLH pour la période 2014-2019.

✦ **VI – Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) : délégation du droit de préemption urbain sur les zones d'activités économiques (ZAE) d'intérêt communautaire**

La délégation du droit de préemption urbain sur les ZAE d'intérêt communautaire au profit de la CCPA a été consentie par les communes entre 1997 et 2004. La délibération de l'époque visait expressément le Plan d'occupation des sols alors en vigueur.

Compte tenu de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme en 2012, il convient de mettre à jour la procédure de délégation en indiquant les nouvelles bases.

Le Conseil approuve à l'unanimité le projet de délégation à la CCPA.

✦ **VII – Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) : fonds de concours**

Dans le cadre des travaux de voirie réalisés au carrefour à l'entrée du village et sur la rue de la Brévenne en 2012, les financements ont été assurés sur différentes enveloppes issues de la CCPA et de la commune en fonction des secteurs concernés.

Le bilan de ces opérations financières fait ressortir un fonds de concours de la CCPA en faveur de la commune d'un montant de 11 674,06 €.

Le Conseil approuve le versement de ce fonds de concours.

✦ VIII – Avis sur le projet de la société BBCI pour la poursuite et l'extension de son activité à la carrière du Val du Rossand

L'avis de la commune est sollicité sur la demande d'autorisation déposée par la société BBCI en vue de poursuivre et d'étendre l'exploitation de la carrière du Val du Rossand située au lieu-dit « Gros Bois » à St Genis l'Argentière et au lieu-dit « Le Pâque » à Courzieu.

Une enquête publique est en cours jusqu'au 21 juin 2013 et les dossiers sont consultables en mairie de Courzieu et de St Genis l'Argentière.

Compte tenu des mesures prises en vue de maîtriser les impacts sur l'environnement et la biodiversité et des conclusions favorables de l'autorité environnementale départementale, le Conseil émet un avis favorable à cette demande d'autorisation.

✦ IX- Subvention au Comité des Fêtes

Le Conseil Municipal décide la prise en charge du **feu d'artifice** qui sera tiré à l'occasion de la **fête villageoise du 6 juillet prochain pour un montant de 3 600 €.**

✦ X – Rapport d'activités 2012 de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

Le rapport annuel d'activités de la CCPA présente toutes les actions menées sur le territoire. Ce rapport sera mis en lien sur le site internet de la commune. Il est aussi consultable en mairie pour les personnes intéressées.

✦ XI - Travaux des commissions



Bâtiments communaux – Assainissement

- Assainissement : les travaux du bassin d'orage se poursuivent bien. Les essais d'étanchéité sont en cours. Le raccordement électrique sera effectué par une extension de la ligne à partir du secteur de Bartassieux.

- Salle polyvalente : les travaux débuteront le **3 juin** pour se terminer impérativement avant la fin du mois d'août pour la reprise des activités sportives. Les couleurs des sols ont été décidées en concertation avec les clubs de basket et de tennis : gris clair pour les surfaces de jeu et couleur parquet pour les autres surfaces. Une coloriste est venue conseiller la commission sur le choix des peintures murales.

- Murs du Cimetière : les travaux commenceront le **10 juin**. Une visite d'huissier aura lieu le 22 mai afin d'établir un constat de l'état des tombes situées aux abords des travaux.

- Toiture Salle des Fêtes : compte tenu de diverses infiltrations en toiture et du matériau existant, il est décidé d'accepter le devis de la société CARADOT pour une couverture en « polytuiles » (imitation tuiles).

- Multi Accueil les Griottes : des dégâts importants auraient pu se produire suite à un début d'incendie au niveau des lattes de la terrasse extérieure. La présence de mégots et de papiers jetés sous ces lattes explique cet incident. Il est rappelé que le lieu est -et doit rester- **un lieu privé**, donc non accessible aux personnes, en dehors des heures d'ouverture de la structure. Le choix avait été fait de ne pas clore l'espace mais la commission va réfléchir à ce qui pourrait être mis en place pour matérialiser les limites.



Informatique – Communication

- Informatique école : suite aux travaux importants réalisés dernièrement par les entreprises FARGERIE Patrick et NC2, il semblerait que les problèmes d'accès au réseau internet et de fonctionnement du réseau interne de l'école soient en bonne voie de régularisation.

- Reportage photo : la société EKLAN qui a réalisé le nouveau site internet de la commune en 2012, est venue récemment (et par chance un jour de soleil !) faire des photos complémentaires des paysages de la commune qui alimenteront les différentes pages du site.

- Bibliothèque : En avant-première de la nuit du conte, l'équipe de la bibliothèque vous invite à découvrir Christine Ladever, conteuse, le **samedi 15 juin à 14h** sous le préau de la maternelle (spectacle gratuit à partir de 5 ans ouvert à tous les Bessenois).

Le **samedi 29 juin**, l'équipe de la bibliothèque vous invite à « la nuit du conte » aux carrières de Glay à partir de 18h jusqu'à 1 heure du matin. Partenaire de cette manifestation, l'équipe vous propose de réserver vos billets aux heures d'ouverture de la bibliothèque (entrée 5€ au lieu de 6€ sur place, repas 8€). Le détail du spectacle est fourni dans le dépliant accompagnant ce bulletin municipal.



Voirie – Environnement – Fleurissement

- Journée plantations : elle a eu lieu ce **mardi 14 mai**. La commune remercie très sincèrement tous les bénévoles qui se sont fortement impliqués avec le service technique à la mise en terre de plus de 1 300 plants.
- Circulation La Combe : plusieurs courriers de riverains ont été reçus en mairie concernant la vitesse excessive dans le hameau et la circulation de véhicules pas forcément riverains utilisant cette route pour raccourcir leur trajet. Il est proposé de mettre en place des coussins berlinois (réhausseurs) avec un rétrécissement de la chaussée, et de matérialiser une zone « 30 » avec des panneaux d'entrée et sortie du hameau. Par ailleurs, le chemin du Taillis sera mis en **sens interdit** (sauf engins agricoles) dans le sens descendant à partir de la RD24. Il ne sera donc plus possible aux personnes venant de Montrottier ou du nord du village d'utiliser cette route.
- Cimetière « Jardin du Souvenir » : les entreprises SOLY et CASSAGNES interviendront au mois de juin.



Social – Jeunesse

- Rythmes scolaires : la réunion de présentation de la réforme aux parents a eu lieu le 12 avril dernier. Un Comité de pilotage doit maintenant se mettre en place pour travailler sur ce dossier. Il est proposé qu'il soit constitué de la commission affaires scolaires, de 2 enseignants (1 pour le secteur « maternelle » et 1 pour le secteur primaire), de 2 membres du Comité de Parents d'Elèves, de la directrice de la MJC et du Délégué Départemental de l'Education Nationale. L'objectif fixé est que pour la fin de l'année, le projet des nouveaux rythmes scolaires de la rentrée 2014, soit arrêté.
- Centre de Loisirs : une réunion de bilan de l'année 2012 a eu lieu le 3 avril et a permis de constater une nouvelle fois le bon fonctionnement des animations proposées tant pour le périscolaire que pour les vacances. La fréquentation est en hausse constante.
- Conseil Municipal d'enfants : la dernière réunion du mandat a eu lieu le 20 avril avec la remise d'un diplôme. Les enfants présents ont pu aussi visiter le clocher de l'église.



Manifestations – Associations

- Bessenay fête le Mai : la présentation du bilan de la journée du 4 mai fait apparaître un déficit de 1 700 €, dû principalement au mauvais temps, qui a limité la venue des forains et des visiteurs. La qualité des animations proposées cette année encore a été fortement appréciée.
- Association Les P'tites Mains Créatives : Le Conseil Municipal propose une dernière réunion de médiation entre la présidente et les anciennes adhérentes le **samedi 1^{er} juin à 11h00**.



Urbanisme

- Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) : la carte définitive a été validée par le Département et est consultable en Mairie.
- Zone St Irénée : les trois opérateurs candidats (Nexity, Maisons de Pays et Semcoda) ont remis une offre et sont venus présenter leur projet à la commission le 17 avril dernier. Le choix du candidat retenu sera pris lors du Conseil Municipal du 25 juin.

◆ XII-Questions diverses

Permis de construire déposés :

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
ROBERT René-Paul (permis MODIFICATIF)	22 rue du Prado Lot N° 5	Réduction de la surface habitable de la construction. Façade sud : remplacement de la fenêtre par un châssis. Façade nord : remplacement châssis par fenêtre.	04/04/2013 Et accordé le 23/04/2013
SEVE Damien BROCHIER Nadège	13 impasse d'Arfeuille	Modification de l'implantation de l'extension et modification des ouvertures.	10/05/2013
GIROUD Alain 370 route de Louhans L'ARBRESLE	22 Rue du Prado Lot n° 2	Villa individuelle	13/05/2013

◆ INFOS MAIRIE ◆

◆ Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés **entre le 1^{er} janvier 1997 et le 30 juin 1997** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 30 juin 2013**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

◆ Extrait de l'Arrêté préfectoral concernant la lutte contre les bruits de voisinage :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les **tondeuses à gazon**, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.** »

◆ AMBROISIE : coupez court à l'allergie !

L'ambrosie est une plante envahissante et dangereuse pour notre santé, très fréquente dans la région Rhône-Alpes. Les allergies qu'elle provoque en fin d'été (rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme...) touchent environ 10% de notre population.

Chacun est responsable de la destruction de l'ambrosie sur les terrains qu'il occupe ou gère. **Où la trouve-t-on ? quels sont les risques ? Comment la reconnaître, l'empêcher de pousser, la détruire ? Quand agir ?**

Vous trouverez les réponses à ces questions sur www.rhone.fr/ambrosie ou au n° vert ambrosie : 0 800 869 869 (du lundi au vendredi de 9 h à 18 h).

◆ INFOS ASSOCIATIONS ◆

◆ Manifestations et animations du village :

ERRATUM Compte-rendu du 26/03/2013 : il s'est glissé une erreur : le tournoi de foot enfant du 9/06/2013 a été annulé.

Samedi 1^{er} juin	Fête et Repas du judo
Samedi 8 juin	Basket : tournoi jeunes
Dimanche 9 juin	Tennis : tournoi enfants
Samedi 15 juin	Foot : tournoi seniors
Vendredi 21 juin	Bechamel : fête de la musique sur la place Chapelle de Ripan : 18 h : concert Ecoute et chant
Samedi 22 juin	Basket : tournoi interne
Dimanche 23 juin	Chapelle de Ripan : 16 h : concert Ecoute et chant
Vendredi 28 juin	Conseil de Parents d'Elèves : kermesse école Les Echaras
Samedi 29 juin	Foot : tournoi vétérans
Jeudi 4 juillet	Don du sang
Samedi 6 juillet	Comité des fêtes : fête villageoise

◆ **Dimanche 24 mars 2013**, 94 doublettes se sont retrouvées à la salle du Prado à Bessenay pour participer à un concours de belote, dont la totalité des bénéfices a été remise à **ALARME** (Association Libre d'Aide à la Recherche sur la Moelle Epinière).

Rappelons que ce concours était organisé pour la septième année consécutive et l'engouement de l'ensemble des Associations locales qui se sont mobilisées pour soutenir ALARME dont l'objectif est de financer les travaux de recherche orientés vers la réparation des lésions post-traumatiques de la moelle épinière.

Cette journée a permis de collecter la somme de **2 054.89€** de bénéfice, se décomposant comme suit :

==> dons : 645. 00 €
 ==> concours de belote, tombola, buvette 1 409. 89€

Nous remercions vivement les associations, toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée et également les agriculteurs, entreprises, commerçants qui n'ont pas hésité à offrir des lots, ou divers produits.

Alors bravo et MERCI encore à vous tous qui vous vous êtes mobilisés pour redonner espoir à des milliers d'accidentés de la route, du sport ou du travail.

Les organisateurs : le Club des Cerisiers Blancs, la FNACA, les Amis du Patrimoine et de l'Environnement, la société de Chasse de Bessenay, le Syndicat Agricole de Bessenay, la Municipalité de Bessenay.

◆ ACTIVITES DU CLUB DES CERISIERS BLANCS :

Jeudi 6 juin : REPAS du CLUB – Prix adhérent : 10€ - date limite d'inscription : Mercredi 22 mai

Jeudi 13 Juin : Concours de Pétanque interne à la mêlée – Inscription sur place - Espace du Trapèze et Place Neuve 14 h

Mercredi 26 Juin : JOURNEE GRENOUILLES dans le ROANNAIS - Tarif : 50€ pour les adhérents – 55 € pour les non adhérents (transport et visite compris)- Inscription avant le 28 Mai

Pour les voyages :

Il reste des places :

- 2 et 3 Juillet : dans l'YONNE, entre GUEDELON, VEZELAY et ST FARGEAU

En pension complète (1/4 de vin+ café le midi, visites comprises) adhérent ou non – Prix : 259€

- Du lundi 2 au dimanche 8 Septembre : LA COTE CANTABRIQUE (Espagne Atlantique)

En pension complète (1/4 vin, eau, café à midi, visites comprises) adhérent ou non – Prix : 819€

Pour tous renseignements ou inscriptions:

Mme Gisèle VIALATON 04.74.70.83.40 - Mme BATAILLON Germaine 04.74.70.82.93

◆ INFOS DIVERSES ◆

◆ Monsieur et Madame CHAZAUD Odile et leur famille remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, ou autres marques de sympathie, se sont associées à leur peine lors du décès de **Monsieur MAZALLON André**.

◆ Les familles BERGER, BATAILLON, VIALATON, GRANGE, enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié (présence, messages, envois de fleurs) lors du décès de **Madame Hélène BERGER** vous expriment leurs sincères remerciements.

◆ Fête des voisins :

vendredi 31 mai : Rue Marcel Roux : la rue sera fermée à la circulation de **18 h 00 à 24 h00**.

◆ Paroisse Notre Dame de la Brévenne :

A vous tous membres de la Communauté de Bessenay, vous qui avez besoin des services de l'Eglise (baptême, catéchisme, première communion, mariage, funérailles, etc), vous êtes invités à prendre connaissance du fonctionnement de notre Communauté lors de l'assemblée annuelle le **Samedi 22 Juin 2013** à 20 heures en l'église de Bessenay.

Notre rencontre se terminera autour d'un buffet convivial à la salle Gaspard Nesme. Le Père Alfred Gil et les membres Equipe Relais de Proximité

◆ Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lyon

Nouveau dans le Rhône : **sophia**, le service d'accompagnement de l'assurance maladie pour mieux vivre avec une maladie chronique. Mode d'emploi du service gratuit créé en concertation avec le corps médical :

- je suis atteint de diabète, pris en charge à 100 % par le régime général et j'ai plus de 18 ans, je reçois le courrier d'invitation au service **sophia**.
- Je retourne le bulletin d'adhésion au Service Médical de l'Assurance Maladie dans l'enveloppe T jointe.
- Je reçois sous 15 jours un courrier de confirmation accompagné : d'un questionnaire personnel, et d'un questionnaire médical à faire remplir par mon médecin traitant,
- Je retourne les deux questionnaires remplis dans l'enveloppe T.
- Dès lors, je bénéficie du service et reçois régulièrement la documentation sophia (journal, livrets repères)
- J'accède, avec mon identifiant, à l'espace dédié adhérent du site ameli-sophia.fr. je trouve tous les conseils et informations sur le diabète et le service sophia.
- Je suis contacté par des infirmiers conseillers en santé (N° d'appel : 0811 709 709)
- Contact utile dans le Rhône : Laurent Colas : laurent.colas@cpam-rhone.cnamts.fr tel 04.26.10.73.97

◆ Office de Tourisme du Pays de l'Arbresle :

Mercredi découverte le 10 juillet à Bessenay : « la Cerise de Bessenay » : de sa culture à sa commercialisation « avec visites de l'entreprise Cérifrais, d'un verger couvert et d'une exploitation ». Programme consultable sur le site de l'Office du Tourisme avec inscription préalable (places limitées).